

Mort des entreprises : le pouvoir local, pour quoi faire ?

La scène mérite le commentaire. Elle se situe chez BH-Cadrans, de Charquemont, entreprise de soixante ans d'âge, quarante salariés, aujourd'hui voués à la prime de licenciement ou au travail en Suisse.

Il est 19 heures et FR3-Franche-Comté évoque l'évènement dans son bulletin en donnant la parole au conseiller général de Maîche, maire de Charquemont. La circonstance et le débat sont intéressants puisqu'il y a là, ramassés en deux minutes, le rôle des collectivités locales décentralisées dans l'action économique et la médiatisation qui porte haut et loin la parole du conseiller général.

On attend et on est persuadé que l'attente ne sera pas vaine. En fait, c'est une déclaration accablante de vide, de non-signification. Le conseiller général fait le compte des suppressions d'emploi sur le plateau. Mais rien sur l'action économique de son Assemblée, après tout, représentée par une agence de développement, rien sur le travail frontalier qui place le Haut-Doubs sous perfusion, rien, alors que dans le débat actuel de réforme de la décentralisation, c'est l'un des points-clés, qui puisse justifier la compétence générale revendiquée par les collectivités, dont le département. Alors, on ne gémira pas sur les déboires sénatoriaux de ce conseiller général. La Haute Assemblée peut faire l'économie de cette voix forte. Mais un point reste acquis pour la réforme en cours:si compétence générale il doit y avoir, il faut une action, forte celle-là, économique, en particulier. Or, les fadaïses entendues sur FR3 sont déjà une réponse.